

Notes du Conseil de l'ISTV du 26 avril & du 14 juin 2018



Il s'agit des notes rédigées par les camarades élus, pas du compte-rendu officiel de la séance (disponible sur l'ENT).

1) Informations générales

Effectif étudiant : On nous présente les données au 22 janvier 2018. Totaux : 2803 dont 2210 FI, 255 FA, 92 contrat pro FC et 240 autres FC. 23.4 % des effectifs de l'établissement.

Effectif personnel : Mouvement interne dans l'Université.

Appel à projet investissement ISTV 2018. Il y avait 294 000 € à reverser dans les 8 départements de l'ISTV. Exemple : caméra 360 degrés pour les audios, nouveaux TP analyse sur Cambrai, une imprimante 3D en chimie, un scanner laser 3D en génie civil...

Appel SIFRE à venir. Les dossiers sont à déposer pour juin 2018. « Projet d'envergure attendus (Entre 200 000 € et 400 000 €) ».

Travaux :

- Fenêtres ISTV 1 et 2 quasi fini, ISTV 3 pour bientôt. Avenir : aménagement de 109^E, rénovation amphi 70S et 200S (avec prises en 70, 200 et 300, stores électriques), espace convivialité hall ISTV 3 avec installation de fauteuil et table...
- Cout de peinture à Carpeaux (Audio) et des fuites d'eau sont prévus « assez vite ».
- Second Learning Lab (financement obtenu de la région 50 000 €). Salle pour projet fait avec le CFA Formasup pour des outils numériques. Il sera aussi utilisé par les étudiant.es en FI.
- La rénovation du centre de réussite en licence est finie.

Ordre national du mérite pour un ancien directeur de l'ISTV... une cérémonie va être organisée en novembre

Communication de l'ISTV :

- Info com ISTV : un numéro #news avant les vacances
- Un nouveau support de communication pour les entreprises : numéro 0 en juillet.

Parcoursup 2018 à 2019 : Mise en place des niveaux de remédiations. Le rectorat donne 50 000 € de plus pour aider à la mise en place du plan étudiant.

Evènement à venir :

- Cérémonie d'ouverture de l'UPHF au Mont Houy le 29 septembre, ouvert au public.
- Fête de la science les 11 et 12 octobre
- Forum de recrutement de l'ISTV avec des entreprises le 18 octobre.
- Salon étudiant à Valenciennes le 30 novembre
- Forum Demo2 le 6 décembre
- Salon étudiant à Lille les 10, 11 et 12 janvier 2019

2) Ouverture d'une Licence Pro « Optique Professionnelle »

Pour combler le manque d'opticien & opticienne.

On explique notre refus.

« L'Ensemble Saint Luc a choisi de travailler avec les partenaires locaux et a sollicité l'UVHC pour l'ouverture de cette licence professionnelle Optique. En effet, l'UVHC et l'Ensemble Saint Luc se sont retrouvés autour d'objectifs communs et souhaitent mener l'apprenant vers la réussite en se répartissant les rôles de la manière suivante :

Pédagogiquement, l'Ensemble Saint Luc sera en parfaite autonomie quant au recrutement des jeunes et des formateurs intervenants. En effet celui-ci travaille avec des professeurs reconnus par l'éducation nationale. Les intervenants dans le BTS Optique sont pour certains titulaires d'une licence, voire également d'un master Sciences de la Vision. Nombre d'entre eux sont toujours en activité professionnelle en tant qu'opticien - optométriste.

Administrativement, l'UVHC aura à charge l'inscription des élèves en université, la validation des sujets d'examens, la participation au jury final, et enfin la délivrance du diplôme. »

Le BTS est à 900 €. Or il y a des prérequis pour rentrer dans cette licence de 18 places. Donc les places iront en priorité pour les étudiant.es issu.es du BTS privé.

On nous explique que l'ISTV gagne de l'argent avec cette convention et donc c'est cool. Et ça forme des étudiant.es. On n'a pas de soucis avec le contenu de la formation mais bien avec son accès qui ferme les portes aux étudiant.es les plus modestes.

Vote : 2 contres (nous, SEL-CGT). Le reste pour.

3) Information sur le projet INSA

Le décret de création serait pour début 2019. La Direction veut ouvrir certaines formations en septembre 2019.

Envoie des dossiers d'accréditation des spécialités demandées pour le 15 janvier 2019. La CTI (Commission des Titres d'Ingénieur) fera son audit entre avril et juin 2019.

Les premières formations proposées seraient, avec des étudiant.es sélectionné.es par INSA :
Il s'agit des intitulés de la CTI

FISE : Formation Ingénieur sous Statut Etudiant

Spécialités envisagées FISE

Actuellement accréditées dans le cadre de l'ENSIAME-UVHC

Nouvelles spécialités, ouverture à t₀: 2019

- *Electronique-Systèmes embarqués (25) ESE*
- *Génie civil et architecture (25) GCA*
- *Génie Electrique et Informatique Industrielle (25) GEII*
- ~~*(Informatique et) Génie Industriel (25) (I)GI*~~
- *Informatique (50) INFO: Cyber-sécurité et Systèmes d'Information*
- *Mécanique et énergétique (115) ME*
- *Mécatronique (50) MT*
- *Systèmes numériques : Numérique et humanités (25) NH*
- *Mathématiques appliquées (25) - ouverture à t₀+2 2021 MA*
- *Multimédia (Audiovisuel) (25)*

Lors du conseil du 26 juin 2018, on apprend que la Spé humanité numérique ne se fera pas.

FISA : Formation Initiale sous Statut d'Apprenti

Ici, les étudiant.es seraient sélectionné.es au niveau local.

Spécialités envisagées FISA

- **Génie électrique et Informatique Industrielle (26) GEII**
- **Génie Industriel (39) GI**
- *Informatique (26) INFO*
- *Mécanique (13) M*

Quelques chiffres :

- Au total 2000 élevés ingénieur.es (FISE + FISA)
- Environ 40 docteurs par an en SPI : UPHF-INSA HdF

Remarques :

- Soutien au dossier de Valenciennes
- Tous les dossiers ne seront pas forcément validés par la CTI
- Les masters doivent être complémentaires aux spécialités et non redondants
- Des discussions sur la place des licences. Aujourd'hui le ministere pousse que l'INSA délivre aussi les licences. La licence audio pourrait être délivré par l'INSA. « nos licences vont rester non sélectives »

Structure de formation prévues :

- Chaque semestre est constitué de 8 modules exprimés sous la forme de la compétence dont 7 de 4 ESCT (36h) et 1 de 2 ESCT (18h). Un des 7 modules de 36h sera polytechnique cad pour nous du pôle humanité.
- Aujourd'hui les masters font 900 heures (bloc de 48h) et là ils proposent 810 heures. M. Delot a râlé. M. Barbie a dit OK pour l'ISTV de garder 900h par master, et les autres ?
- Diplôme : L'INSA délivrerait les diplômes d'ingénieur, l'UPHF délivrerait les masters et licences.

- On parle de module et plus de UE.
- **Conclusion horaire : 1 semestre serait composés de 6 modules de 36 h normaux + 1 module 36h philotechnique + 1 module 18h sport culture citoyenneté...**

4) Exécution budgétaire ISTV 2017

Evolution des recettes : l'ensemble des recettes vient de la FC et la FA, taxe d'apprentissage...

5) Vote budget rectificatif (conseil du 26 juin 2018)

Ils donnent les bonnes nouvelles (argents en plus) et les moins bonnes (argent en moins) en fonction du nombre d'apprenti.es, de contrat pro, de convention signée... on vote contre ces logiques marchandes.

2 votes contres (nous). Le reste pour

6) Autoévaluation HCERES

Il y a eu des conseils de perfectionnement et la direction était là a chaque fois. Maintenant, il faut relire les dossiers d'avril à juin. De juin à aout c'est la validation institutionnelle. Puis d'aout au 20/09 : saison des dossiers pour le Ministère.

La nouvelle accréditation devrait être faite en septembre 2020.

Pour l'institut : 2 dossiers deust, 7 dossiers licence, 9 LP et 9 masters.

Remarque d'une élue : Etudiant.es en CMI : ils ont pas accès à e-candidat, l'ISTV va lancer une procédure interne

7) Parcoursup

Ils rappellent les objectifs de la loi : améliorer l'orientation et faire progresser le taux de réussite. Nous combattons cette loi et pensons quelle va qu'aggraver les inégalités.

Rappel du calendrier : Etudes des dossiers par les établissements jusqu'au 8 mai

Changement par rapport aux années précédentes :

- Gestion humaine avec hiérarchisation de toutes les candidatures
- Réponse de l'établissement

- Oui OU oui-si tu accepte un contrat de réussite
- Non : uniquement pour les formations sélectives
- Réponse reçue du candidat dès le 22 mai
 - Oui ou oui-si
 - En attente de place (si nombre de candidat est supérieur au nombre de place)
 - Non : uniquement pour les formations sélectives

A l'ISTV, 9 formations sont concernées : 2 DEUST et 7 mentions licence. 2 DEUST sont sélectifs ainsi que la licence audio.

L'ISTV prend les attendus nationaux pour les formations non sélectives

Capacités d'accueil :

- Echange avec le rectorat et la présidence
- Hausse demandée de 5% (croissance démographique)
- 2017-2018 : 395 L1 projection de 434 places (+10 %, + 1 groupe)
- Attention, redoublement pas pris en comptes

Candidatures à l'ISTV :

- 3844 candidatures + 25 % (Deust et licences)
- 3384 candidatures confirmés
 - 393 en deust +27 % mais 70 places
 - 402 en licence audio (+52 %) pour 60 places
 - 2589 en licence non sélective (+12 %) pour 434 places
 - Les commissions pédagogiques finalisent l'étude des dossiers pour le 16 mai.

A l'ISTV, contrat pédagogique = attendus

- Renforcement de dispositifs existants : tutorat, suivi perso, CM-TD, Cap réussite en sciences
- Niveau 1 : accompagnement en sciences
 - Un module d'accompagnent en maths (pour ceux dont le niveau en science est jugé bas). L'étudiant sera obligé de suivre ce module. Il y avait déjà un teste a la rentrée pour le module accompagnement a l'ISTV
 - Un tutorat disciplinaire (aujourd'hui volontariat, demain obligatoire)
 - Etudiant valide l'ensemble des modules de L1
- Niveau 2 : accompagnement méthode et science. Pour les étudiants qui correspondent moins aux sciences suite à leurs notes au lycée.
 - Module d'accompagnement méthode et disciplinaire en maths et sciences physiques
 - Tutorat méthodo et disciplinaire
 - Etudiant valide 20 crédits de la L1 (maths et physique)
 - Pour licence en 4 ans
 - Développement d'outil pédagogique
 - Donc une année 0 que maths et physique, on ne les repasse pas en L1. Donc L0 fine et L1 légère. Ils disent que si la L0 en début d'année se passe bien, il ou elle pourra direct intégrer en octobre en L1.

C'est M. Goutin qui trie la majorité des dossiers. Seul.

8) Mise à jour des responsable pédagogique....

On nous demande de voter un document que nous découvrons en direct sur le diaporama. Tout le monde vote pour sauf nous.

Lors du conseil du 26 juin 2018, une mise à jour est aussi proposée au vote, nous nous abstenons car nous refusons de participer à ça (ni pour, ni contre). Le reste pour.

9) Conventions

- Navfco : un changement de la part des saoudiens. Ils veulent trop de truc donc fin du partenariat. 115 000 € dans le budget initial en moins !
- Don de matériel – association Solidarité France Bénin. On vote pour car de toute façon il s'en en train de jeter plein de matos dont du neuf prêt du bâtiment Froissart. Adopté à l'unanimité.
- Partenariat entreprise convention type. Contre (CGT), le reste Pour.
favoriser, sous réserve des qualifications requises, les interventions de collaborateurs de l'Entreprise partenaire dans nos formations

Le partenariat « Entreprise-Université » est aujourd'hui un enjeu important afin de réussir l'insertion professionnelle des étudiants en harmonisant l'offre de formation aux besoins du monde économique.

- Convention avec le Fresnoy (conseil du 26 juin 2018) : Pour à l'unanimité.

10) Vote calendrier pédagogique (conseil du 26 juin 2018)

On demande à ouvrir plus souvent l'établissement. On s'abstient car le calendrier prévoit la fermeture de l'UPHF pendant certaines vacances ce qui pénalisent les étudiant.es

2 abstentions (nous, SEL-CGT). Le reste pour.

11) Vote sur l'ouverture du master ISIS en formation par apprentissage (conseil du 26 juin 2018)

On s'abstient pour les risques que nous dénonçons depuis plusieurs conseils sur l'apprentissage. Le reste vote pour.

En fin des conseils, nous réinsistons sur l'anonymat des copies. En attente...